

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 OCTO BRE 2017 A 18H30

PRESENTS :

LARGUIER / ROUGET / BOSONE / WATRIN / MEFFRE / BONFILS / LAMBERT / LAFFONT / LORCET / VIALANT BERDUGO / BOULETIN / RAYNAUD / ISNARD

ABSENT EXCUSES : CHAMFORT /

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'intervention de Monsieur BOSONE Julien qui présente une analyse de l'exploration des sources par l'équipe municipale. Monsieur BOSONE donne des informations concernant la situation géographique de ces canalisations des sources leur état et les points précis à réparer.

I/ TRAVAUX

a/DEMENAGEMENTS MAIRIE BIBLIOTHEQUE:

Les travaux terminés, le personnel de la Mairie a réintégré les bureaux de la Mairie, le déménagement s'est déroulé avec le service technique très rapidement. Une journée portes - ouvertes est prévue le 17 novembre de 09H00 à 16H00 qui se clôturera par un apéritif à 19H00. Pour les travaux de la Bibliothèque Monsieur le Maire remercie les élus venus donner main forte pour enlever l'ensemble des livres et mobiliers.

b/ECOLES:

Les travaux de changement de fenêtres aux écoles débutent lundi après-midi ; La commission des travaux a reçu l'architecte et lui a demandé 3 projets pour la partie agrandissement des écoles par un préau et une salle de périscolaire. Ce deuxième projet est subventionné à 50% par la DETR et le fond de soutien à l'investissement. Il convient de déposer au plus tôt le permis de construire.

c /EGLISE:

Monsieur le Maire informe que le projet de mise en valeur du clocher de l'église par un éclairage adapté a été lancé dans l'année : après un premier projet d'un montant de 12600€ de BOUYGUES nous avons eu deux autres devis un CITEQUIP pour 3700€ et un de 3200€ d'une société de fournitures électriques d'ORANGE. Concernant la pose l'entreprise installerait gratuitement ces illuminations dans le cadre d'un don sous forme de Mécénat. Un devis a été demandé pour effectuer la réfection de la toiture du Presbytère des gouttières de la montée d'escalier à l'église et un aménagement paysager du jardin de l'église.

II/ ACHATS :

MAIRIE :

La mairie se donne un budget de 9000€ sur les 18 000€ restant au programme, pour le mobilier de la salle des mariages, de la tisanerie, des stores et du mobilier extérieur.

III/ MANIFESTATIONS :

a/OCTOBRE NOVEMBRE:

La commune aura sa soirée soupe le mercredi 25 octobre à la salle des Fêtes, enchaîneront HALLOWEN les lundi et mardi 30/31 octobre pour les petits puis la commémoration du 11 novembre se verra agrémenter d'une chorale des enfants de sabet et Vaison avec encadrement musical.

B/DECEMBRE :

Les commissions CCAS et communication ont prévu les manifestations autour de Noël avec comme chaque année le marché de Noël le concert les 16/17 décembre. Le repas de Noël de la cantine est prévu le 14 décembre et l'arbre de Noël de la Mairie prévu le 19 décembre. Pour décorer la commune offrira à chaque commerçant un petit sapin qu'ils décoreront en toute liberté.

c/REGARD SUR SABLET :

La commission communication rappelle qu'avant le 15 novembre tous les articles doivent être envoyés en Mairie pour pouvoir figurer sur le journal de la Mairie annuel.

D/PLU :

Le bureau d'étude analyse les demandes qui ont été exprimées durant l'exposition publique du projet de révision de PLU. Dès le prochain conseil, l'assemblée votera le projet finalisé / Celui-ci sera adressé à l'ensemble des personnes publiques associées qui ont 3 mois pour exposer leur rectification. Dès la prise en compte de celles-ci par les élus le commissaire enquêteur désigné par le tribunal de grande instance viendra faire des permanences pour l'enquête publique (environ février)

IV/REUNIONS :

a/ Hydraulique 7/11 :

Avec l'étude des bureaux Euryèce un cahier des charges sera établi en collaboration avec eux pour la réfection des réseaux assainissements sur les 19 anomalies relevées (eaux pluviales ou de source s'infiltrant dans le réseau d'assainissement)

V /DECISIONS :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le virement de crédit pour les travaux Création d'une salle périscolaire et préau et du règlement du FPIC.

Il approuve également le choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux susdits. Ainsi que l'ouverture d'un compte de dépôt au Trésor pour la Régie.

Le conseil municipal approuve la création d'un emploi temporaire pour suppléer au surcroit de travaux administratif en fin d'année.

La séance est levée à 20 heures 00.